

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1826

Artikel: Les privés vus du balcon de la mairie : de Genève à Bienne en passant par Lausanne, les gouvernants des villes donnent le ton des relations entre pouvoirs publics et milieux privés
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les privés vus du balcon de la mairie

De Genève à Bienne en passant par Lausanne, les gouvernants des villes donnent le ton des relations entre pouvoirs publics et milieux privés

Yvette Jaggi (26 mai 2009)

A Genève, seule grande ville de Suisse où la mairie change de locataire chaque année, les coups d'éclat tiennent souvent lieu de coups de maître. Spécialiste en la matière, Patrice Mugny croit faire le ménage en cassant la vaisselle, et ce dans le domaine culturel, celui où l'intervention des pouvoirs publics se doit d'être la plus facilitatrice et constante, la moins punitive et capricieuse aussi. Les récentes et intempestives décisions du magistrat Vert auront non seulement provoqué des dégâts durables dans les institutions muséales de Genève mais aussi démantelé des réseaux patiemment tissés avec les collectionneurs privés et avec les mécènes qui avaient annoncé leur soutien financier à l'extension du Musée d'art et d'histoire dessinée par Jean Nouvel. Le tout au nom des «*publics populaires*» qui ont peut-être d'autres attentes, mais pas exclusives, en matière d'arts visuels.

A Lausanne, le syndic, directeur des finances et conseiller national Daniel Brélaz a d'abord inspiré un Agenda 21 exemplaire, composé en sept volets entre 2000 et 2007, avant d'enchaîner avec l'instauration hâtive d'un *City Management* et avec le préavis d'intention préconisant la grande restructuration urbaine nommée Métamorphose. La trop confortable majorité rose-rouge-verte a tout avalisé, mais des initiatives populaires ont été déposées contre les deux

projets, portés par un syndic accusé de non écoute des opinions adverses. Soucieux de sauver l'essentiel, Daniel Brélaz vient d'annoncer la suppression de la taxe annuelle prélevée pour cofinancer la promotion des commerces demeurant en ville. De quoi pouvoir mener cet automne le combat sur le front unique de Métamorphose, avec l'appui déclaré des privés, milieux sportifs et acteurs économiques confondus.

A Bienne, le maire, directeur des finances et conseiller national Hans Stöckli poursuit tranquillement et avec succès la mise en valeur de sa ville, celle des quatre arteplages qui a su tirer le meilleur parti des effets d'Expo.02. De l'ouverture au lac à la restructuration du centre et à la révision de plans de zones stratégiques, l'urbanisme biennois aura connu une véritable renaissance au cours de la décennie écoulée – et le processus continue. Une culture du partenariat, astucieusement construit et dûment assumé, entre les pouvoirs publics et les entreprises privées permet une collaboration équilibrée et la démultiplication des investissements. Le tout avec l'assentiment massif des citoyens qui ont, ces deux dernières années, successivement plébiscité l'extension des locaux de Rolex ainsi que d'Omega et de Swatch, la construction de nouveaux stades et, tout naturellement, la reconduction

des deux mandats du socialiste Hans Stöckli, à Berne et à Bienne.

La très grande majorité des villes suisses se sont donné une majorité rose-verte, tôt ou tard confrontée aux risques et séductions des partenariats Public-Privé (PPP). Le pragmatisme l'emporte le plus souvent, qui incite à conclure de simples conventions de prestations puis à les faire évoluer vers de véritables contrats PPP, dont les dispositions doivent être aussi claires que les intentions des deux parties, sous peine de malentendus et de conflits fort dommageables. Les autorités ont la responsabilité de mener les négociations en vue de mettre au point, en forme et en œuvre des collaborations profitables et stimulantes pour les deux parties, répondant à leurs compétences et attentes respectives. Par exemple, ce genre d'accord peut s'avérer opportun pour l'aménagement d'infrastructures ou la gestion de grands projets, y compris pour la construction de nombreux logements comme on l'a vu à Zurich sous le «*règne*» d'Elmar Ledergerber. En tous les cas, naïveté et méfiance systématiques sont également contre-indiquées, là où comptent volonté et lucidité.

On le voit, même dans les plus grandes villes de Suisse, les relations de proximité gardent leurs droits et les personnalités jouent donc un rôle important. Maires, présidents et autres acteurs principaux de la scène

politique, économique et sociale locale se connaissent et travaillent plus ou moins bien ensemble à la réalisation des vœux des citoyens et des objectifs définis par la majorité

des élus. Entre nécessaires visions, projets à porter, convictions affirmées et compromis occasionnels, la ville avance. Ou pas, selon le style des membres de l'exécutif

local, qu'ils impriment notamment aux relations entre pouvoirs publics et milieux privés.
